

L'analyse des pratiques comme question

1. Préalables

11. Pourquoi l'analyse des pratiques pose-t-elle question, des questions ?
 - **PROFESSIONS SOCIALES** : métiers à risques subjectifs et objectifs envers soi et envers autrui. Dont : les risques psychosociaux, entre antienne et enjeu.
 - **PARADOXE** : formations initiales et supérieures très généralement insuffisantes, dont rapport complexe, voire complexé, à l'étude et la lecture régulières / pratiques professionnelles décisives.
 - **NOTRE INTENTION** : tracer quelques perspectives sur l'AdP, maintenir la question ouverte.
12. Terminologies récurrentes à questionner :
 - « Concret » / « convictions personnelles » / « éthique » / « humain » / « social », « le social »...

2. Développements sur l'analyse des pratiques

21. **PARAMETRES** : connaissance-fréquentation du milieu professionnel ; compétences théoriques-cliniques acquises et entretenues au cours d'un long processus / compétences articulées [confirmées-infirmées ou servies-desservies] à une posture éthique.
22. **DONNEE** : référentiel théorico-opérationnel - implicite au moins - à propos du travail social et de l'intervention sociale [cf. § 3 ci-après].
23. **INFLEXIONS** : opinion, commentaire / analyse, identification de logiques.
24. **DEFINITIONS** : statut de l'objectivité et de la non-neutralité, statut de la subjectivité.
25. **RESSOURCES / ENTRAVES** : psychologie/psychologisme - sociologie/sociologisme.
26. **CONDITION INSTITUTIONNELLE** : emplacement de l'AdP dans la logique des établissements (dont espaces réservés ou pas) ; engagement des professionnels ; prescriptions de la politique sociale.
27. **POLARITES-FINALITES** : ouvrir-maintenir un espace de pensée à propos des pratiques // cultiver un souci opératoire à portée plus ou moins immédiate.
28. **CHAMP PLURIEL** = supervision ± systémique et/ou psychanalytique ; clinique de l'activité ; psychosociale ; institutionnelle ; transdisciplinaire...
29. **QUESTION** : l'analyse des pratiques est-elle toujours utile, efficace, pertinente ?

PONCTUATION FINALE : analyse des pratiques = appellation contrôlée [cf. § 21 à 29] et pratique générique.

3. Référentiel théorico-opérationnel pour une clinique transdisciplinaire [rappel]

31. Différence et articulation : travail social ≠ intervention sociale.
 - *Travail social* : Appareil Idéologique d'État, vise des conditions de reproduction idéologique des formations sociales [sociétés] capitalistes, régi par une politique sociale à dominante qui désigne les publics-cible. N'inclut pas seulement des travailleurs sociaux. Bras armé des conceptions humanistes [en crise]. Préside aux relations travailleurs sociaux-usagers. Requiert analyse socio-politique [exclut analyse des pratiques, peut inclure audit et autres dispositifs].
 - *Intervention sociale* : mise en œuvre – notamment par des travailleurs sociaux - de ressources du travail social à propos de problématiques des populations-cible (« misère solvable ») qu'elle traite sous une dominante idéologique pour y apporter une *résolution palliative* en vue de compromis ± compatibles avec les logiques du système. Mobilise postures éthiques (travailleurs sociaux) et résistances-consentements (usagers). Requiert analyse des pratiques.

4. Échanges, bilan...